



ARRETE MODIFICATIF FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AUX ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1, L781-1 et L781-6 ;
- Vu** les articles D719-1 à D719-40 du code de l'éducation fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
- Vu** l'arrêté modificatif 2021-1304 portant organisation des élections du conseil d'administration de l'Université des Antilles ;
- Vu** les statuts de l'Université des Antilles approuvés par le Conseil d'administration du 23 février 2021 ;
- Vu** la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles du 25 janvier 2017 portant élection du Professeur Eustase JANKY en qualité de Président de l'Université des Antilles ;

Le Président de l'Université arrête :

Article 1 :

Sont candidates, au titre du **collège A**, pour le renouvellement du conseil d'administration de l'université des Antilles les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la Guadeloupe :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	GEOFFROY Michel DUFLO Suzy BLANCHET Pascal	Une université des Antilles performante et unie	
	DELCROIX Antoine ARSENE Marie-Ange	Territorialité, Équité, Complémentarité - CA	
	ROMANA Laurence VAILLANT Jean GASPARD Sarra	Changer pour une université humaine, démocratique et participative	

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
4	JOSEPH Philippe KOULAYAN Nicole	Pour une université des Antilles en Paix et Ouverte sur l'Avenir	
	ROOS Christophe HELLIO Claire	Université apaisée	
	DELIGNY Christophe PUGET Stéphanie	Université, Hôpital, Antilles, Martinique	
	DANIEL Justin DAVID Carine CONSTANT Fred	Transparence et équité pour une université des Antilles ambitieuse	

Article 2 :

Sont candidates, au titre du **collège B**, pour le renouvellement du conseil d'administration de l'université des Antilles les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
7	CESAIRE Thierry JACQUET Nathalie RAMUZ Denis	SPEG	SPEG
	CASSIN Laura BRUREAU Laurent LAWRENCE Génica	Courage et Bienveillance	
	STATTNER Erick ODACRE Elisabeth NAGAU Jimmy	PROMOV: Pour une Université PRO-active, MOderne, qui Valorise ses acteurs	
	RUFFIE Sébastien COPAVÉ Karine ROBIN Nicolas	Diversité, Équité et Bien-être à l'université des Antilles	
	RAUZDUEL Saint-Croix FACORAT-GASPARD Brigitte	Bâtir une université d'excellence	
	NUIRO Silvère Paul BERCION Sylvie	POUR UNE UNIVERSITE DES ANTILLES UNIE PLURIELLE ET DEMOCRATIQUE	SNESUP-FSU
	LEMOINE Soazig MOOMOU Jean	Changer d'ère	

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 03

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
4	DORVILLE René RAMASSAMY Mickaëlle	Une université forte et attractive	
	MOISE Myriam JNO-BAPTISTE Bruce	Le nouveau chapitre	
	ARTHERON Axel MEZEN Chantal SILPA Fabrice	Pour une université des Antilles tournée vers l'avenir	
	HUNEL Philippe ROGER Aurélie TONDELLIER Michel	Transparence et équité pour une université des Antilles ambitieuse	

Article 3 :

Sont candidates, au titre du **collège BIATSS**, pour le renouvellement du conseil d'administration de l'université des Antilles les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
5	MOLLENTHIEL Marie-Flore HILDERAL Fabrice	MOLLENTHIEL / HILDERAL	
	GERARDIN Frédéric CALVADOS Francianne	SPEG	SPEG
	RAMKELAOUAN Myriam DAVID Jean-Charles	Les administratifs attentifs	
	HARAL Bruno GANGAPAL Lucie	Unité pour l'action et l'engagement	
	AUDEBERT Christophe MORVAN Sandra	PLUS JAMAIS CA	

2. Pour le secteur électoral de la Martinique :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
2	PORTECOP Olivier GUILLOU Gladys	BIATSS UNIS POUR UNE UNIVERSITE DYNAMIQUE	SNPTES
	CARDOU Leila SOTIER Sylvain	Transparence et équité pour une université des Antilles ambitieuse	

Article 4 :

Sont candidates, au titre du collège Usagers, pour le renouvellement du conseil d'administration de l'université des Antilles les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la Guadeloupe :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
5	ROMAIN Floryan ASTASIE Britani DURO Allan	Bougeons l'UA	
	SELBONNE Thomas TOI Celia GRANTANGE Jordy POIRIER Mathilde	Scientifiques Engagés, Now !	
	COLONNETTE Allan SOMBE Jawel BRAULT Nathanael KICHENIN Elisa	Bouge ton Univ	Ass. GwadaSTAPS, ANESTAPS, FAGE
	PARVIN Nicolas TELBOIS Lovely PEPIN Yoël FRANCILLETTE Nelly	Engageons-nous	
	LARROUY James DEROCHE Janice LUIT Meddy CHROME Adeline	FOK' SA BOUGE AVEC LES ASSOS	Medik West Indies, BDE Camp Jacob, We Art, AJC, Wi-BASH, THEMI'X

2. Pôle secteur électoral de la Martinique :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
2	DESIR Melvine JEAN-PIERRE Elmita	Nous étudiants, l'avenir ensemble	Transparence et équité pour une université des Antilles ambitieuse
	GABOURG Raissa LOUISE Mathias BOIS-ZAMI Kelly SIETOT Titouan	ANSANM-ANSANM pour un meilleur avenir étudiant	

Article 8 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage à l'administration générale de l'Université, ainsi que dans les administrations de pôles concernées par les présents scrutin et publié sur le site de l'Université.

Article 9 :

Le Directeur Général des Services par intérim de l'Université des Antilles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 15 novembre 2021

Le Président de l'Université des Antilles,

Professeur Eustase JANKY

